



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation financière de l'Institut du Monde Arabe

Question écrite n° 3240

Texte de la question

Mme Florence Joubert alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation financière dramatique de l'Institut du monde arabe (IMA). En effet, la Cour des comptes révèle, dans un rapport détaillé, le gouffre financier dans lequel se trouve l'institut, présidé par M. Jack Lang. Ainsi, le déficit d'exploitation n'est « jamais inférieur à un million d'euros (2022) et peut même dépasser 4 millions (2017), soit 19 % de marge d'exploitation négative ». Par ailleurs, alors que, selon la convention en vigueur, les 22 États arabes fondateurs doivent contribuer à hauteur de 40 % du budget de l'IMA, la France supporte en réalité seule l'intégralité de ce dernier. C'est donc le ministère des affaires étrangères qui abonde chaque année une subvention de 12,3 millions d'euros. Ainsi, elle l'interroge sur les raisons de la non-contribution des pays arabes, ainsi que sur les mesures envisagées par le Gouvernement pour qu'ils respectent leur engagement financier. Dans le cas contraire, une profonde restructuration du modèle stratégique et financier de l'Institut du monde arabe paraît indispensable.

Texte de la réponse

Si le rapport de la Cour des comptes au sujet de l'Institut du Monde arabe (IMA), publié le 9 décembre 2024, pointe des difficultés financières et un déficit structurel d'exploitation, imputés notamment par la Cour au non-paiement des contributions par les États arabes fondateurs, il évoque également le dynamisme de cette institution, qui a accueilli 750 000 visiteurs en 2023, dont une grande partie de jeunes et de scolaires. Cette fréquentation témoigne du succès de l'IMA dans sa mission pour faire connaître le monde arabe en France, favoriser les échanges culturels et la réflexion commune sur le monde actuel. L'IMA, créée en 1980 dans le cadre d'un partenariat entre la France et 22 Etats arabes, est une fondation française de droit privé reconnue d'utilité publique. Elle est financée chaque année par une subvention du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), constante depuis 2012 et qui couvre environ la moitié de son budget. L'Institut bénéficie par ailleurs de recettes propres, comme celles générées par la billetterie, mais aussi de dons de pays arabes. Par exemple, l'Irak a versé 1 million d'euros en 2024 et les Emirats arabes unis ont apporté depuis 2021 une contribution de 3 millions d'euros pour financer les activités d'enseignement de la langue arabe, l'une des missions de l'IMA. Initialement, il était prévu que les États arabes assurent 40 % du financement, tandis que la France s'engageait à hauteur de 60 %. Toutefois, comme le souligne le rapport de la Cour des comptes, cette répartition a fait l'objet de nombreuses difficultés. Il a donc été mis fin à cette modalité en 2014, après que tous les arriérés ont été perçus et versés dans un fonds de dotation qui s'élève à plus de 50 millions d'euros et dont les intérêts viennent alimenter chaque année le budget de l'IMA. Il n'y a donc pas d'impayés des Etats arabes qu'il conviendrait de recouvrer. Le rapport de la Cour des comptes n'en fait d'ailleurs pas état. Conscient des difficultés et des enjeux, le MEAE incite toutefois les pays arabes à améliorer leur contribution financière à l'IMA. À plusieurs reprises, les représentants français au sein des instances de gouvernance de l'IMA les ont appelés à contribuer plus régulièrement à son financement. Ce fut encore le cas lors de la dernière réunion du Haut conseil fin décembre 2024. L'IMA est une institution singulière qui incarne le lien historique que la France entretient avec les pays et les sociétés dans cette région. Le MEAE est attaché à accompagner la réflexion sur son avenir dans un moment de profonds bouleversements, comme récemment en Syrie. L'IMA est non seulement un lieu de dialogue et de compréhension mutuelle, mais aussi un outil diplomatique et culturel et un

acteur essentiel dans la diffusion de nos valeurs. Dans ce contexte, le financement et le soutien à l'IMA sont plus que jamais nécessaires pour assurer le succès de sa mission. La France continuera donc à soutenir l'IMA et l'aidera autant que possible à mobiliser des financements auprès des autres membres fondateurs, mais aussi de fonds privés arabes ou de grands donateurs internationaux.

Données clés

Auteur : [Mme Florence Joubert](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3240

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2025](#), page 187

Réponse publiée au JO le : [11 mars 2025](#), page 1587